

# 8<sup>e</sup> journée des études régionales

Organisée  
dans le cadre  
de la Commission  
des études  
régionales

Mardi 18 novembre 2014  
De 9 h 00 à 17 h 00

## Appui au ciblage des politiques menées par les Direccte

Dares - 39/43 quai André Citroën - 75015 Paris

Salle Marcelle Henry au 1<sup>er</sup> étage

Métro : Javel (ligne 10) ou RER (ligne C)

# Appui au ciblage des politiques menées par les Direccte

*La Commission des études régionales de la Dares organise chaque année une journée de restitution de travaux régionaux afin de valoriser les collaborations entre les services en charge des études au sein des services déconcentrés et ceux qui ont la responsabilité de conduire les politiques et de mettre en œuvre les actions, notamment au niveau local.*

*Cette année, le thème retenu porte sur les problématiques de ciblage de politiques menées par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Chacune des présentations réalisées au cours de cette journée s'appliquera à présenter les résultats d'une étude et la méthode utilisée ainsi qu'à montrer en quoi cette étude a pu éclairer la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions.*

*La Commission des études régionales, qui joue un rôle clé dans le recensement des projets en matière d'études et d'évaluation en région, dans le partage de l'information concernant les travaux menés ainsi que dans l'appui, notamment méthodologique, aux travaux interrégionaux en matière d'études et d'évaluation, est à l'origine de ces journées. Cette Commission comprend des représentants des services en charge des études, statistiques, évaluation (Sese) des Direccte, de la Dares, de la DGT et de la DGEFP ainsi que de la DG CIS, de la DGCCRF, de la DG Trésor et de la DGP. Elle est présidée par le directeur d'une Direccte.*

*Cette journée des études régionales vise à favoriser les échanges entre les personnes qui réalisent les études en région et celles qui ont des responsabilités opérationnelles dans la conduite des politiques au niveau local. Elle offre l'occasion d'échanges entre les niveaux régionaux et nationaux et témoigne de la diversité des champs d'intervention des Direccte. Elle est ouverte à l'ensemble des composantes des Direccte et à leurs partenaires en région.*

**Danièle GIUGANTI,**  
Présidente de la Commission  
des études régionales

9h00 : **accueil**

9h30 - 10h00 : **introduction**

**Françoise BOUYGARD**, Directrice de la Dares  
**Yves CALVEZ**, Directeur adjoint de la DGT

10h00 - 12h00

- **Ile-de-France** : redéfinition des sections d'inspection et diagnostic territorial

**Anne-Lise AUCOUTURIER**, Directrice - Sese ; **Pascal APPRÉDERISSE**, Directrice - Pôle T

À l'occasion de la réforme de l'inspection du travail, le Sese a été sollicité par le Pôle T pour la redéfinition des sections d'inspection et des unités de contrôle. Le Sese a ainsi transmis au Pôle T des statistiques sur les établissements à différents niveaux territoriaux afin de pouvoir constituer des zonages les plus équilibrés pour les agents de contrôle. L'appui du Sese pourrait, à l'avenir, se traduire par la mise à disposition d'éléments statistiques de type « Portraits de territoire », notamment sur les caractéristiques des entreprises, des salariés, la fréquence des accidents du travail, etc., visant à aider l'inspection à mieux cibler leurs contrôles.

- **Basse-Normandie** : sous-traitance

**Christelle BÉRARD**, Directrice - Sese ; **Christian VAN-PUYVELDE**, Directrice - Pôle 3E

La création de la médiation de la sous-traitance vise à promouvoir des relations plus équilibrées entre clients et fournisseurs, groupes et PME, acteurs publics et privés. En interrogeant des entreprises, les travaux du Sese permettent d'identifier les bonnes et mauvaises pratiques dans la relation donneur d'ordres/sous-traitant.

**- Pause déjeuner -**

13h30 - 13h45

**Jean-Luc NICOLAS**, Sous-directeur en charge de la communication, de la programmation et de la veille économique, DGCCRF

13h45 - 16h45

- **Languedoc-Roussillon** : le baromètre des réclamations

**Véronique SALABERT**, Directrice - Sese ; **Alain ZERMATTEN**, Directrice - Pôle C

Mis en place par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le baromètre des réclamations permet de répertorier l'ensemble des demandes d'information et des réclamations relatives à des questions de consommation, de qualité et sécurité des produits et services. Outre l'information liée aux flux des réclamations et des demandes d'information reçues et traitées par les Directions départementales de la protection des populations (DD(CS)PP) et les Directrices, l'exploitation des données du baromètre permet d'affiner la connaissance de la conflictualité des secteurs et les pratiques les plus couramment dénoncées et de prioriser l'intervention des services.

- **Languedoc-Roussillon** : diagnostic stratégique concurrence et protection des populations

**Patrick CROSNIER**, Directrice - Sese ; **Alain ZERMATTEN**, Directrice - Pôle C

Le pôle C des Directrices assure le pilotage et la coordination des orientations de la politique de concurrence et consommation en région et en département. Après avoir élaboré un diagnostic régional ciblé sur les missions relatives à la concurrence et la protection des populations en lien avec le Sese, le pôle C et les Directions départementales de la protection des populations (DD(CS)PP) réalisent des enquêtes sur certains secteurs ou activités sur des sujets liés au respect de la réglementation, à la protection du consommateur et à la concurrence. En complément du diagnostic, les travaux réguliers du Sese permettent de fournir des éléments de cadrage permettant de mieux relier les opérations de contrôle à l'activité régionale en recherchant, par exemple, l'existence de pratiques commerciales déloyales à l'égard des personnes vulnérables dans le secteur des prestations de services ou achats de proximité.

- **Bourgogne** : objectiver les priorités territoriales de contrôle du Pôle C

**Frédéric PERRIER-CORNET**, Directrice - Sese ; **Murielle LIZZI**, Directrice - Pôle C

Afin de faciliter les travaux préparatoires aux opérations de contrôle menés par le Pôle C sur l'ensemble du territoire régional, le Sese a mobilisé principalement les sources statistiques les plus opérantes au regard des problématiques retenues (Urssaf et Siene). Au cours de cette première phase, c'est la mise à disposition de données économiques objectives qui a permis d'enrichir les critères de sélection et finalement conduit au choix définitif des axes de contrôles pour les équipes.

16h45 - 17h00 : **conclusion**

**Danièle GIUGANTI**, Directrice Lorraine - Présidente de la Commission des études régionales

# COUPON RÉPONSE À L'INVITATION

pour la journée des études régionales  
du **18 novembre 2014**

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social

**Direction de l'animation, de la recherche, des études  
et des statistiques (Dares) ; Mission action régionale**

39-43 quai André Citroën - 75015 Paris

Salle Marcelle Henry au 1<sup>er</sup> étage

Passage à l'accueil de la tour obligatoire (avec une pièce d'identité)

Métro : Javel (ligne 10) ou RER (ligne C)

Inscription à renvoyer à **julienne.cupit@travail.gouv.fr**  
ou par courrier (à l'attention de Julienne CUPIT)

Le nombre de places étant **limité** : réponse attendue avant le **7 novembre 2014**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Région : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Pour tous renseignements :

**Julienne CUPIT** : 01.44.38.23.26

julienne.cupit@travail.gouv.fr